

Préparateur en pharmacie hospitalière

Informations sur le concours

Publié le :	19-10-2026
Filière :	Filière médico-technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr
Date du concours :	11-01-2027
A propos du poste :	

Est qualifiée préparateur en pharmacie hospitalière dans les établissements publics de santé toute personne titulaire d'un diplôme, d'un certificat ou d'un titre délivré à la suite d'une formation lui ayant permis d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de cette profession et figurant sur une liste arrêtée par les ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur (article L4241-13 du code de la santé publique). Les préparateurs en pharmacie hospitalière sont autorisés à seconder le pharmacien chargé de la gérance de la pharmacie à usage intérieur ainsi que les pharmaciens qui l'assistent, en ce qui concerne la gestion, l'approvisionnement, la délivrance et la préparation des médicaments, produits et objets mentionnés à l'article L4211-1 ainsi que des dispositifs médicaux stériles. Ils exercent leurs fonctions sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien (article L4241-13, alinéa 2 du code de la santé publique).

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	https://www.ch-perrens.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	19-12-2026
Conditions de candidature :	

Les candidats doivent être titulaires d'un certificat ou d'un titre délivré à la suite d'une formation lui ayant permis d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de cette profession ou d'une autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière accordée aux ressortissants d'un état membre de la Communauté économique européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen.

Pièces à fournir :

- 1° Une lettre manuscrite d'inscription au concours comportant les motivations du candidat ;
- 2° Un curriculum vitae établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies ;
- 3° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
- 4° Le Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière ou l'autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière délivrée en application de l'article L. 4241-14 du même code ;
- 5° Les candidats doivent justifier de leur situation régulière au regard des obligations de service national en France ou dans leur pays d'origine (fournir un état signalétique des services militaires) et/ou de leur recensement militaire et de leur participation à la journée défense de citoyenneté ;
- 6° d'un certificat médical d'aptitude, établi par un médecin généraliste agréé dont la liste est consultable auprès de votre gestionnaire RH, ou d'un certificat médical d'aptitude établi par le médecin du travail.
- 7° Le dossier sera complété par le CH Charles Perrens d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°2).

Seule l'administration est habilitée à en faire la demande.

Mail pour l'envoi des candidatures :

secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Madame la Directrice du CH Charles perrens

DRH DS

121 Rue de la béchade

33076 BORDEAUX CEDEX